



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS
74170 - HAUTE-SAVOIE
N°11/2025

ARRETE MUNICIPAL

**PORTANT MODIFICATION ET CREATION D'UN TARIF DANS LE CADRE DES
REGIES DE RECETTES MAISON FORTE DE HAUTETOUR & LA CURE
MUSEE D'ART SACRE DE ST NICOLAS
OFFICE DE TOURISME**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,
VU l'arrêté n°34/2023 du 7 juillet 2023 portant création d'un tarif culturel,
VU l'arrêté n°51/2024 du 18 décembre 2024 portant modification des tarifs culturels pour l'année 2025,

ARRETE

Article 1 : Suivant l'article n°1 de l'arrêté n°34/2023 le tarif du sac de jeu des petites boucles baroques est modifié comme suit :

Désignation	Prix de vente
Sac de jeu des petites boucles baroques	7.00 €

Article 2 : Un nouveau livre est mis en vente à La Cure :

Désignation	Prix de vente
Une histoire des stations de sports d'hiver de Guillaume Desmurs	25.95 €

Article 3 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 14/02/2025



Le Maire,

Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 14/2/25

Télétransmis en Sous-Préfecture le 14/2/25